

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 18 OCTOBRE 2023 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Catherine Michaud (poste 5) – *présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 2) – *vice-présidente*
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame France Tessier (poste 11)
Monsieur Ntendetchi Mboko Ya Makano (poste 12)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)
Madame Geneviève Vergnolle (poste 15)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0306-23

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 18 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visioconfé-
rence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0307-23

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS **et** par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3 – ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

En respect de l'article 143.3 de la Loi sur l'instruction publique, l'administrateur suivant a prêté le serment devant le directeur général ou la personne désignée, de

remplir fidèlement les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité :

Ntendetchi Mboko Ya Makano, le 14 septembre 2023

Cette prestation de serment constitue une inscription au livre des délibérations du Centre de services scolaire de la Baie-James et est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-075.

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0308-23

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Assermentation des nouveaux administrateurs;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 – présentation publique (LIP, art. 209.1);
6. Période de questions;
7. Déclaration d'engagement des nouveaux administrateurs – dépôt;
8. Déclaration d'intérêts des nouveaux administrateurs – dépôt;
9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 août 2023;
10. Approbation du budget de l'école La Taïga;
11. Contrat de transport scolaire - secteur de Matagami – approbation du transfert;
12. Politique relative aux communications – amendement;
13. Formation du comité de vérification – modification;
14. Formation du comité des ressources humaines – modification;
15. Formation du comité de gouvernance et d'éthique – modification;
16. Clientèle officielle 2023-2024 - présentation;
17. Plan de déploiement des maternelles 4 ans 2024-2025;
18. Réussite des élèves en formation générale des jeunes (FGJ) – présentation;
19. Évolution de la clientèle scolaire;
20. Rapport de la direction générale;
21. Correspondance;
22. Comité de parents;
23. Divers :
 - 24.1
 - 24.2
24. Période de questions;
25. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**POINT 5 - PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) 2023-2027
– PRÉSENTATION PUBLIQUE (LIP, ART. 209.1)**

Le *Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027* sera déposé sur le site Internet et sur la page *Facebook* du Centre de services scolaire de la Baie-James.

POINT 6 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

POINT 7 - DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS – DÉPÔT

En respect de l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la déclaration d'engagement de l'administrateur suivant a été remplie et est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-076 :

*Ntendetchi Mboko Ya
Makano*

29 septembre 2023

POINT 8 - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS – DÉPÔT

En respect de l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la déclaration d'intérêts de l'administrateur suivant a été remplie et est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-077 :

*Ntendetchi Mboko Ya
Makano*

29 septembre 2023

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance
ordinaire du
30 août 2023**

RÉSOLUTION CA-0309-23

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 août 2023, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Approbation
du budget de
l'école La
Taïga**

RÉSOLUTION CA-0310-23

CONSIDÉRANT l'article 276 de la Loi sur l'instruction;

CONSIDÉRANT que l'école La Taïga était autorisée à engager des dépenses non approuvées selon l'article 114 du *Règlement numéro 64-2020 relatif à la délégation de pouvoirs du CSSBJ*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement de l'école La Taïga a adopté son budget 2023-2024 le 28 septembre 2023, et ce, en conformité avec les crédits qui lui ont été alloués par le Centre de services scolaire de la Baie-James;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et de la directrice du Service des ressources financières d'approuver le budget de cette école;

IL EST PROPOSÉ PAR madame France Tessier **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration approuve le budget de l'école La Taïga.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Contrat de transport scolaire - secteur de Matagami – approbation du transfert

RÉSOLUTION CA-0311-23

CONSIDÉRANT la résolution CA-0188-22 adoptée par le conseil d'administration, le 31 août 2022;

CONSIDÉRANT la récente demande formulée par le directeur général adjoint du *Groupe Autobus Maheux*, de transférer le contrat vers une autre compagnie détenue par les mêmes propriétaires;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif de transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d'approuver le transfert du contrat de transport scolaire pour le secteur de Matagami. *Autobus Harricana Ltée* pourra faire l'acquisition dudit contrat à *Autobus scolaires Chibougamau-Chapais inc.*

ET d'autoriser le directeur général à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Politique relative aux communications – amendement

RÉSOLUTION CA-0312-23

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender la *Politique relative aux communications*;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de gestion a été consulté sur le projet;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction générale d'amender ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'amender la *Politique relative aux communications*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2023-2024-078.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Formation du comité de vérification – modification

RÉSOLUTION CA-0313-23

CONSIDÉRANT la résolution CA-0205-22 adoptée le 19 octobre 2022;

CONSIDÉRANT la résolution CA-0302-23 adoptée le 30 août 2023;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de Mme Gisèle Touré, effective le 30 août 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** que le comité de vérification, soit formé des membres suivants :

- Bianca Tremblay
- Lyne Grenier
- Catherine Michaud
- Ntendetchi Mboko Ya Makano

ET que le quorum soit fixé à deux (2) membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Formation
du comité
des
ressources
humaines –
modification**

RÉSOLUTION CA-0314-23

CONSIDÉRANT la résolution CA-0257-23 adoptée le 10 mai 2023;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de Mme Jacynthe Allaire, effective le 30 juin 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** que le comité des ressources humaines, soit formé des membres suivants :

- Guylaine Fortin
- France Tessier
- Geneviève Vergnolle
- Catherine Michaud

ET que le quorum soit fixé à deux (2) membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Formation
du comité de
gouvernance
et d'éthique
–
modification**

RÉSOLUTION CA-0315-23

CONSIDÉRANT la résolution CA-0206-22 adoptée le 19 octobre 2022;

CONSIDÉRANT la résolution CA-0304-23 adoptée le 30 août 2023;

CONSIDÉRANT la démission de Mme Elizabeth Renaud, effective le 28 août 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** que le comité de gouvernance et d'éthique, soit formé des membres suivants :

- Julie Néron
- France Tessier
- Anny Perron
- Poste vacant

ET que le quorum soit fixé à deux (2) membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16 – CLIENTÈLE OFFICIELLE 2023-2024 - PRÉSENTATION

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente le portrait de la clientèle scolaire officielle pour l'année 2023-2024, lecture faite au 29 septembre 2023. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 17 - PLAN DE DÉPLOIEMENT DES MATERNELLES 4 ANS 2024-2025

Mme Esther Levasseur, directrice générale adjointe et Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présentent les nouvelles orientations quant à l'implantation des maternelles 4 ans pour la prochaine année scolaire (2024-2025), et ce, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 18 - RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ) – PRÉSENTATION

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente les statistiques de juin 2023 en ce qui concerne la réussite des élèves en formation générale des jeunes pour les épreuves obligatoires, les épreuves uniques et les matières de base. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 19 - ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente un document sur l'évolution de la clientèle scolaire, de 1998-1999 à 2037-2038 pour le Centre de services scolaire de la Baie-James. Elle précise que les données sont basées sur la prévision du ministère de l'Éducation du 25 avril 2023.

POINT 20 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale adjointe, Mme Esther Levasseur, en remplacement de M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration.

POINT 21 – CORRESPONDANCE

Aucune correspondance. La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec sera transmise aux membres, par courriel, de façon hebdomadaire.

POINT 22 – COMITÉ DE PARENTS

Mme Lyne Grenier, secrétaire générale, mentionne que le comité de parents n'a pas siégé et que la première rencontre est prévue le 30 octobre 2023.

POINT 24 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0316-23

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 20 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Catherine Michaud,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale